

RENCONTRE DU PAPE PAUL VI AVEC UN GROUPE D'AMBASSADEURS DU BRÉSIL*

Mercredi 28 septembre 1966

Excellences, Chers Messieurs,

Il y a quelques mois, Nous avions le plaisir d'accueillir ici-même les Ambassadeurs du Brésil dans le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Et voici qu'à son tour le groupe distingué des Représentants de votre Pays en Europe occidentale a manifesté le désir de venir Nous rendre visite au cours de son séjour à Rome. C'est là un témoignage bien éloquent des sentiments qui animent les fils d'une grande nation justement fière de ses traditions catholiques: sentiments de déférence filiale envers l'Eglise et son chef visible, hommage rendu, en Notre humble personne, aux valeurs spirituelles dont Nous sommes le représentant. Ces sentiments vous honorent. Ils revêtent à Nos yeux une signification plus précieuse encore, du fait qu'ils sont professés par des personnalités aussi qualifiées que les vôtres. Nous sommes particulièrement sensible à votre démarche et vous souhaitons ici, ainsi qu'à ceux et celles qui vous accompagnent, la plus cordiale bienvenue.

Votre cher et grand Pays, vous le savez, ne Nous est pas tout à fait inconnu. Nous y avons séjourné, jadis, trop brièvement, hélas, pour pouvoir en apprécier pleinement les immenses ressources, spirituelles et matérielles, assez cependant pour Nous faire une idée des graves problèmes qui se posent aux chefs spirituels et temporels responsables du bien-être du Pays.

Ces problèmes sont parfois signalés de façon plus pressante à l'attention de l'opinion publique mondiale, qui en prend conscience sans toujours en mesurer exactement la nature et l'ampleur. Vous, qui représentez votre patrie à l'étranger, vous en connaissez mieux que personne la complexité, et Nous savons que vos sentiments de filial attachement à l'Eglise vous font désirer les voir résoudre conformément à sa doctrine.

Cette doctrine - spécialement en matière sociale - s'offre à tous: gouvernants et gouvernés. Elle

se présente aujourd'hui avec tous les développements et enrichissements que lui a apportés l'expérience des dernières années et qu'ont magistralement exposés - dans des documents qui vous sont bien connus - Nos prédécesseurs Pie XII et Jean XXIII. Le Concile, vous le savez, a repris et complété cette doctrine avec une autorité incomparable dans la Constitution sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui.

Dieu veuille que ces enseignements, auxquels Nous avons voulu faire écho, Nous-même à plusieurs reprises - et récemment encore à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Encyclique *Rerum novarum* - éclairent la route de ceux qui, au Brésil, ont à affronter et à résoudre le problème social! Dieu veuille vous mettre en mesure de les faire bénéficier de vos lumières et de votre expérience dans cette tâche difficile! Tel est le double vœu que Nous aimons à formuler en prenant congé de vous, Excellences et chers Fils, tandis que Nous vous accordons de grand cœur, en gage des grâces que Nous invoquons sur vos personnes, sur vos familles et sur votre Patrie, une paternelle et affectueuse Bénédiction Apostolique.

*Insegnamenti di Paolo VI, vol. IV, p.421-422.

L'Osservatore Romano, 30.9.1966, p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.40 p.11.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana